



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## **Le Collège Acadie ÎPÉ et Canadian Parents for French – PEI signent un protocole d’entente dans le but d’accroître leur collaboration**

CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.) - Le 13 mars 2013 – C’est dans le cadre de leurs Portes ouvertes mardi dernier que Canadian Parents for French en a profité pour signer un protocole d’entente avec le Collège Acadie Î.-P.-É. Le protocole ayant pour but d’accroître la collaboration entre les deux organismes.

Étant donné que le Collège Acadie offre de la formation linguistique en français et des programmes d’enseignement collégial de langue française et que Canadian Parents for French veille à promouvoir l’acquisition du français comme langue seconde, les deux organismes souhaitent, en collaborant, accroître les occasions d’apprentissage de la langue française à l’Île-du-Prince-Édouard. Cette collaboration permettra aux partenaires de concerter les efforts pour accroître le nombre de diplômés des programmes d’immersion aptes à occuper des postes bilingues une fois les études postsecondaires complétés.

Le président du Collège, M. Donald DesRoches, se dit très heureux de ce nouveau partenariat : « L’Île-du-Prince-Édouard est l’une des provinces comptant le plus haut pourcentage d’élèves inscrits en immersion et le Collège Acadie souhaite permettre à ces élèves d’acquérir les compétences professionnelles tout en perfectionnant la langue française tous deux nécessaires pour exploiter l’une des nombreuses carrières où le bilinguisme est un atout. ».

Pour sa part, la présidente de CPF – PE, Mme Amanda Moore, soutient que « Nous sommes heureux de consigner de cette façon les avantages mutuels de notre collaboration. Le Collège Acadie est un chef de file de l’enseignement postsecondaire en français dans la province, et nous sommes ravis du fait que nos étudiants du français langue seconde pourront se prévaloir d’une autre possibilité après leurs études secondaires. Ceux et celles qui participent au concours d’art oratoire de CPF – PE vont aussi profiter des prix supplémentaires offerts par le Collège Acadie. »

En plus de l’intention d’accroître la coopération entre les deux associations, le protocole assurera entre autres :

- Un escompte de 10% sur les frais de formation de sa programmation régulière aux membres de CPF-PEI;
- Le Collège deviendra un membre à plein droit de CPF – PEI;
- CPF – PEI veillera à promouvoir régulièrement auprès de ses membres les programmes du Collège;
- Les deux partenaires feront la promotion d’études postsecondaires en français dans le domaine de la santé;
- Le Collège offrira annuellement deux bourses d’études de 1000\$ destinées à des finissants détenant un certificat en immersion en français;

- Le Collège offrira une bourse de 250\$ au gagnant de chacune des catégories du concours d'art oratoire (100\$ sera offert à tous les autres participants au concours).

-30-

**Pour plus d'informations :**

Tina Robichaud

Collège Acadie Î.-P.-É.

Consultante – Communication et Marketing

Bureau : 902.894.5691, Cell. : 902.314.3332

Gail Lecky

Canadian Parents for French PEI

Directrice générale

Bureau : 902.368.3703